

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MÉTROPOLE DE LYON**  
**VILLE D'OULLINS**  
**DÉCISION DU MAIRE**

**N° D19\_001**

**Objet : Rendu-compte des marchés publics du 13 novembre 2018 au 04 janvier 2019**

**Le Maire d'Oullins,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2122-22-4° qui dispose que le Maire peut par délégation du Conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'article L. 2122-23-3° du CGCT qui prévoit que le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20171023\_4 en date du 23 octobre 2017 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

Pour la période du 13 novembre 2018 au 04 janvier 2019, l'ensemble desdites décisions, entrant dans le cadre de la délégation, sont présentées dans le tableau annexé.

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services, le Trésorier Principal d'Oullins et le Responsable de service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire par :  
Transmission en préfecture le :     /     /  
Publication dans le recueil des actes  
administratifs n°     le     /     /

Le Maire,  
Clotilde POUZERGUE

**Fait à Oullins, le 04/01/2019**

**Le Maire,  
Clotilde POUZERGUE**

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).*

## RENDU COMPTE DES MARCHES PUBLICS DU 13 NOVEMBRE 2018 AU 04 JANVIER 2019

N° du marché Intitulé/Objet du marché ou de l'avenant	Catégorie du marché	Nom et adresse Entreprise Attributaire	Montant HT en €	Montant TTC en €	Date de notification et durée du marché
<b>Avenant S1612-ELEC-A1</b> Vérifications annuelles des installations électriques dans les bâtiments municipaux de la ville d'Oullins - suppression des sites suivants : Bibliothèque annexe du golf - local associatif du Golf Passions Créatives - Logette forains marché Ampère - ajout des sites suivants au marché : BIJ - PPE Ampère	Services	DEKRA INDUSTRIAL SAS 19, rue Stuart Mill 87008 LIMOGES	Montant initial 6 140,00 Montant avenant n°1 40,00 Nouveau montant 6 180,00	Montant initial 7 368,00 Montant avenant n°1 48,00 Nouveau montant 7 416,00	21/11/2018
<b>S1831-DIAG</b> Réalisation d'un diagnostic propreté pour la Ville d'Oullins	Services	Société RENARD CONSEIL 9, chemin de Beauregard 38200 VIENNE	15 320,00	18 384,00	03/12/2018
<b>Avenant S1537-FORM-L3A1</b> Prestations de formations hygiène et sécurité - Lot 3 : CACES 8 Augmentation du montant maximum du marché suite à une erreur de rédaction dans le marché, les montants maximums ayant été initialement prévu pour une durée d'un an. Le montant maximum du marché est donc de 2200 € HT au lieu de 1800 € HT	Services	DEKRA INDUSTRIAL 19, rue Stuart Mill 87008 LIMOGES	Montant initial 1 800,00 Montant avenant n°1 400,00 Nouveau montant 2 200,00	Montant initial 2 160,00 Montant avenant n°1 480,00 Nouveau montant 2 640,00	03/12/2018
<b>Avenant F1530-BACS-A1</b> Location et maintenance de bacs roulants pour les ordures ménagères des structures communales Prolongation de la durée du marché de deux semaines, soit jusqu'au 15 janvier 2019.	Fournitures	PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 19, boulevard Jules Carteret 69342 LYON CEDEX 07	/	/	19/12/2018
<b>Avenant S1528-EIT-A2</b> Exploitation thermique des bâtiments communaux - Ajout de prestations pour le Gymnase Herzog, adoucisseur eau chaude et pour la Mémo, maintenance du rideau air chaud - Suppression de prestations : Contrôle des extincteurs	Services	IDEX ENERGIES Parc de la Bandonnière 11, rue Maurice Audibert 69800 SAINT PRIEST	Montant avenant 2 220,00 / an	Montant avenant 2 264,00 / an	19/12/2018
<b>I1810-GLAC</b> Maîtrise d'œuvre relative à la restructuration du groupe scolaire de la Glacière (Délibération n°10 du 20 décembre 2018)	Prestation intellectuelle	ATELIER A 177 cours de la libération 38000 Grenoble	Forfait provisoire de rémunération = Enveloppe financière prévisionnelle des travaux : 3 200 000 € HT x taux de rémunération 11,5% soit 368 000,00	441 600,00	